

Québec, le 7 juin 2019

Monsieur Cameron Fowler  
Président du conseil exécutif  
Association des banquiers canadiens  
199, rue Bay, bureau 3000  
Toronto (Ontario) M5L 1G2

**Objet : Modifications à la Loi sur la protection du consommateur et à son règlement d'application en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2019**

---

Monsieur,

Des modifications législatives et réglementaires entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2019. L'Office de la protection du consommateur souhaite vous donner davantage d'information à ce sujet.

Vous trouverez ci-joint des renseignements visant à expliquer les principaux articles de la Loi sur la protection du consommateur et de son règlement qui prendront effet sous peu. Nous vous demandons de tenir compte des changements qui s'appliquent à votre situation.

Rappelons que la Loi sur la protection du consommateur est modifiée suivant l'adoption, par l'Assemblée nationale, le 15 novembre 2017, de la Loi visant principalement à moderniser des règles relatives au crédit à la consommation et à encadrer les contrats de service de règlement de dettes, les contrats de crédit à coût élevé et les programmes de fidélisation. Un décret qu'a édicté le gouvernement du Québec le 3 juillet 2018 vient également modifier le Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur.

Les renseignements relatifs aux obligations des commerçants qui font des affaires au Québec sont disponibles dans le site Web de l'Office, à [opc.gouv.qc.ca/commerçant](http://opc.gouv.qc.ca/commerçant). Les contenus du site seront mis à jour le 1<sup>er</sup> août 2019, date de l'entrée en vigueur des changements législatifs et réglementaires.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

La présidente,



Marie-Claude Champoux

p. j. Explications des mesures entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2019

c. c. M. Éric Prud'homme, directeur général

**Québec**

400, boul. Jean-Lesage  
Bureau 450  
Québec (Québec) G1K 8W4  
Téléphone : 418 643-1484  
Sans frais : 1 888 672-2556  
Télécopieur : 418 528-1714  
[www.opc.gouv.qc.ca](http://www.opc.gouv.qc.ca)

**Montréal**

5199, rue Sherbrooke Est  
Aile A, bureau 3671  
Montréal (Québec) H1T 3X2  
Téléphone : 514 253-6556  
Sans frais : 1 888 672-2556  
Télécopieur : 514 864-2400